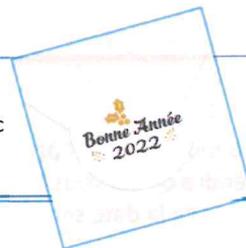




Le Trait d'Union

Lettre Périodique d'information des habitants du Sauze du Lac
Numéro 14 – Janvier 2022



Éditorial

Bonjour,

Nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle, et, qu'elle puisse vous apporter tout ce que vous désirez. Pour cette année nouvelle nous pourrions reprendre pour nous ce que disait Jean-Jaurès : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir »

Nous voici en cette nouvelle année 2022 toujours compliquée par cette pandémie qui frappe à nos portes. 2021 est derrière nous. Notre village a pu vivre un peu plus normalement par rapport à ce virus qu'en 2020. Ce fut des retrouvailles, des inaugurations, des fêtes de village où nous avons pu partager des instants de joie, où nous avons pu nous retrouver, voir des enfants heureux. Notre village fut également marqué par des départs de proches ou d'amis. Des joies et des peines. En somme la vie d'un village. La vie, tout simplement.

Deux mille vingt deux (et plus) meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Prenez-soin de vous, de vos proches.

Sauzement bien

Jb – Ls

Le Mot du Maire

Deux d'entre nous sont partis.

Joseph au bout d'une longue vie, et, Jean-Pierre après une existence riche et passionnante.

Le souvenir que nous en gardons les fera exister.

2022, année électorale au niveau national va être riche en discussions et polémiques.

Qu'au sein de notre village la tolérance prédomine comme d'habitude. Et après.... La vie continuera.

Je vous souhaite sincèrement le meilleur pour vous et votre famille au seuil de cette nouvelle année.

Le Maire - Bernard Raizer

VŒUX 2022

Le Maire, les élus, les conseillers municipaux, les employés communaux, devaient vous recevoir le **samedi 22 janvier 2022 à partir de 16 heures**, Salle Lou Cercle pour la traditionnelle cérémonie des vœux suivie de la traditionnelle galette. **Malheureusement suite aux dernières mesures sanitaires, celle-ci est annulée**



FORMATION PREMIERS SECOURS



Samedi 5 mars 2022 à Lou Cercle à partir de 8 h 30, des cours de secourisme, à partir de 12 ans, seront organisés par le SDIS (pompiers) des Hautes Alpes et offerts par la Mairie. Pensez à vous inscrire par mail mairie@lesauzedulac.fr en indiquant votre date de naissance auprès de la Mairie. Nombre de places limitées à 10.

- Suivant la situation sanitaire la formation pourra être reportée -



FAITES DU TRI !!

Au mois de juillet prochain, un vide grenier devrait être organisé dans notre village, pour vendre ce qui vous encombre et faire de bonnes affaires. Nous vous tiendrons au courant dès que la date sera fixée.

MAIS OU EST PASSE LE RÉSONNEMENT....

Des travaux d'isolation phonique ont été réalisés à la Salle Lou Cercle. Cela est devenu plus confortable acoustiquement.



VILLAGES FLEURIS.....

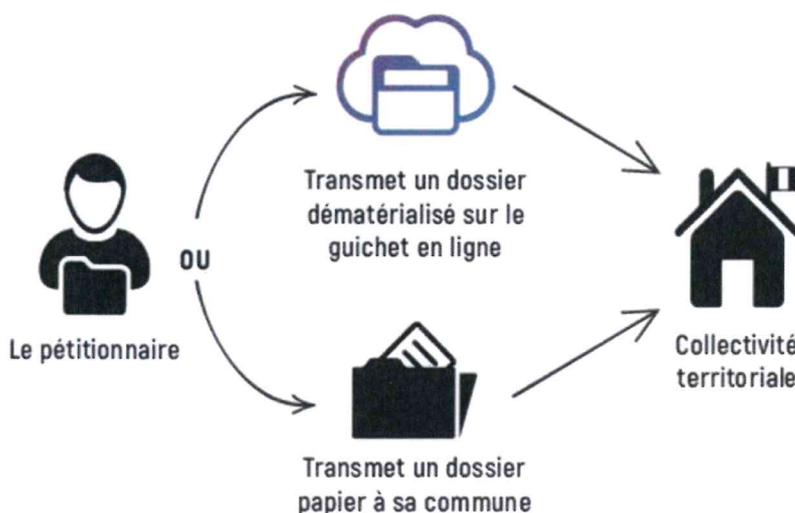
Dans le numéro 11 du mois de septembre 2021, nous vous informions du passage du Jury des Villages Fleuris. La bonne nouvelle est arrivée peu avant Noël : nous maintenons la 3^{ème} fleur. Bravo à nos deux Hervé sans qui nous n'aurions pas obtenu ce label. Le prochain objectif : la 4^{ème} fleur !



...VILLAGES PRUDENTS

Un nouveau label vient enrichir notre village : Village Prudent qui fut remis lors du congrès des Maires à Paris, courant novembre, par la Prévention Routière, après la visite de son représentant dans notre village. Ce label récompense la commune de son implication dans la sécurité routière pour les véhicules, la mobilité douce, et piétons (limitation de vitesse dans la traversée du Village, passerelle pour relier les Ducs au centre Village, radar pédagogique...).

URBANISME



A partir du 1^{er} janvier 2022, un guichet numérique sera mis à votre disposition pour déposer vos dossiers en ligne, 24 h/24 – 7j/7

Ce portail sera accessible à partir du 1^{er} janvier 2022 à l'adresse : <https://urbanisme.geomas.fr/gnau>

AU REVOIR JOSEPH, AU REVOIR JEAN-PIERRE

Dimanche 19 décembre, fut une triste soirée pour notre village. Nous avons vu partir deux personnes, deux personnes appréciées de tous nous quitter.

Joseph qui nous a quitté à plus de 101 ans, doyen de notre village.

Nous lui avons consacré un numéro du Trait d'Union, le numéro 3 de septembre 2020, lors de ses cent ans que nous avons fêté en petit comité pour cause de pandémie en juillet 2020. Comme il l'avait souhaité, Joseph est décédé chez lui. Un article dans l'agenda du Dauphiné lui était consacré – Voir ci-dessous –

Il a été enterré dans son village le jeudi 23 décembre 2021. Nous garderons de lui sa gentillesse et son fort caractère.

Jean-Pierre nous a également dit au revoir ce 19 décembre. Malade depuis quelques mois, il avait pu regagner son domicile. Il était heureux de retrouver sa maison, et son village.

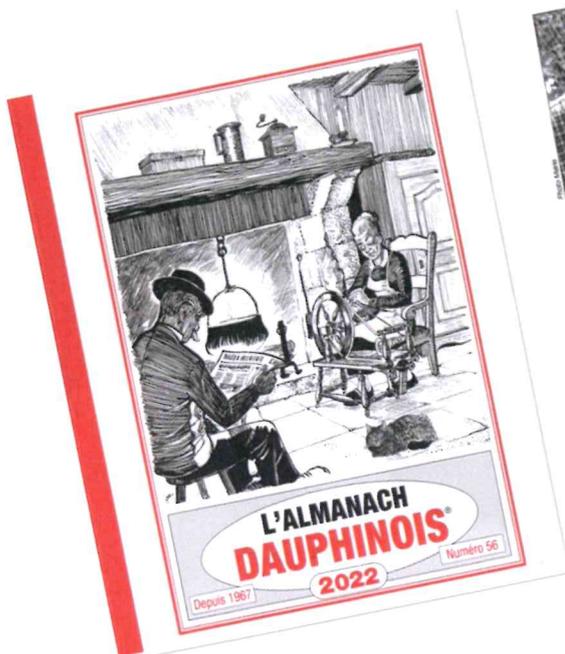
Malgré sa fatigue, et, sa maladie il avait gardé son sens de l'humour jusqu'au bout.

Les concerts des cors des Alpes ne résonneront plus dans notre village le samedi matin lorsque Jean-Pierre répétait avec ses amis. Apprécié de tous par sa gentillesse et son savoir, il aimait nous raconter son passé d'entrepreneur, ses aventures maritimes...

Il a été enterré le mercredi 22 décembre 2021, dans notre cimetière, auprès de son épouse,, face à sa maison.

Ses enfants ont fait un montage vidéo pour lui rendre hommage : <https://vimeo.com/659596706>

Toutes nos pensées à sa famille.



M. Joseph GARNIER



Au Sauze-du-Lac, sur les bords du lac de Serre-Ponçon, le corps médical n'a jamais eu l'occasion de se pencher sur le patient Joseph Garnier. « Un docteur, je ne sais pas à quoi ça ressemble », s'amuse ce gaillard vaillant qui, depuis le 28 juillet 2020, a entamé son second siècle.

- Tenez, l'autre jour, j'ai fait un malaise dans la rue. Je suis tombé, les pompiers ont été appelés. Le temps qu'ils arrivent, je me sentais déjà mieux. Ils m'ont examiné et j'ai pu rentrer chez moi. Un café, un pain au chocolat, et c'est reparti comme en 40 !

Le natif des Thules, dans la vallée de Barcelonnette, a commencé à travailler tout gamin, en gardant les moutons. L'école, il ne la fréquentait que de novembre à avril. En 1935, sa famille prend une petite ferme en location au Sauze (rebaptisé Le Sauze-du-Lac depuis 1991). Joseph est homme de la terre et de la nature. Il a fait le berger, s'est loué dans les fermes. Avec tout ça, pas le temps de trouver une épouse et de fonder une famille ! Qu'importe, ce personnage humble et sympathique a toujours été très estimé de ses voisins auxquels, la retraite venue, il rendait mille services. « L'hiver, j'aimais remettre en état les cloches des moutons et des vaches. » Les habitants faisaient souvent appel à lui pour les agnelages difficiles.



Recensement de la population 2022

Qui va être recensé ?

Toutes personnes ayant une résidence principale au Sauze du Lac (hors résidence secondaire) sera recensé, ainsi que chaque personne habitant le logement –lien de parenté ou pas–

Quand aura lieu le recensement ?

Du 20 janvier au 19 février 2022

Qui va s'occuper du recensement ?

L'Insee gère le recensement au niveau National et Régional. Un superviseur de Région aide les responsables du recensement au niveau communal.

Le Premier Adjoint, Jacques BONNIN, est responsable du recensement, et, une agent recenseur a été embauché par la Mairie. Il s'agit de Lenna Chauvet. Merci de lui réserver le meilleur accueil. Elle aura sur elle la carte d'Agent Recenseur.

Pour toutes questions vous pouvez adresser un mail à : premieradjoint@lesauzedulac.fr

Comment se recenser ?

Vous recevrez dans votre boîte aux lettres, une note d'information pour la procédure à suivre.

Vous recevrez vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. L'ensemble des données sera collectée par la Mairie.

Vous pouvez compter sur la confidentialité des informations que vous transmettez par mail ou à l'agent recenseur ainsi qu'au responsable du recensement. Nous sommes tenus au secret professionnel. Le recensement se fait dans le respect des règles du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Nous demandons, expressément ainsi que l'INSEE **de favoriser le recensement par internet du fait de la circulation de la COVID** (cela prend 10 minutes). Sachez que vous avez à votre disposition un ordinateur à la mairie pour pouvoir vous recenser (un raccourci sur le bureau de l'ordinateur permet d'accéder directement au formulaire)

Plus d'information sur :

<https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/>

Fête de Noël

Le samedi 11 décembre dernier, nous avons organisé la Fête de Noël pour l'ensemble des habitants. Le Duo Alison se chargea de l'animation musicale. Le Père Noël, en panne de traîneau, arriva grâce Cédric et son pick-up. Des distributions de cadeaux pour les plus petits, et, chaque habitant est reparti avec un bonnet logoté aux couleurs de notre village.



LA BOITE A CADEAUX

Dans notre numéro 13 du mois d'octobre nous lançons l'opération boîte à cadeaux en partenariat avec les Restos du Cœur d'Embrun. Nous avons pu remettre, le vendredi 17 décembre 2021, 19 boîtes pour les plus démunis.

Nous remercions l'ensemble des habitants, et au delà, pour leur générosité. Nous renouvelerons l'opération l'année prochaine avec l'ambition d'offrir 25 boîtes cadeaux. On y croit !!



Le Dauphiné

LE SAUZE-DU-LAC 29/11/2021

“Les goûters de mamie casserole” accueillis



Le but de créer du lien intergénérationnel est réussi.
Photo Le DL/Véronique JACQUOT

C'est avec beaucoup d'émotion qu'avait lieu le dernier goûter de "mamie casserole" au Sauze-du-Lac. Il ne manquait rien. Un accueil chaleureux de la commune dans la salle Lou cercle, mise à disposition. Une douzaine de paires de mains de tout âge a concocté dans la joie et la bonne humeur une mousse au chocolat et des petits bonhommes de neige à la noix de coco. Certains élus ont su se remonter les manches et mettre la main à la pâte. En attendant que le petit goûter soit dégusté, Patrick a attendu tout le monde dans son jardin avec de bonnes châtaignes chaudes et de belles histoires passionnantes.

À l'heure du goûter, les gens du village sont venus rejoindre cette petite troupe ainsi que Bernard Raizer, le maire. Alors que les premiers flocons pointaient leur nez à l'extérieur, il faisait bon vivre à l'intérieur. Les objectifs de ces ateliers ont été atteints, et au-delà des espérances de l'association Euroscope, organisatrice de ces événements. Ils s'inscrivaient dans le cadre des journées des familles du Reaap, financées par la Caisse des allocations familiales, qui avaient pour but de créer du lien intergénérationnel, du partage autour d'ateliers culinaires et de goûters conviviaux à l'ancienne.

LE SAUZE-DU-LAC Le Dauphiné V. 12/11/21



Une quarantaine de Sauzens étaient réunis à la cérémonie. Après un rappel des faits historiques le maire, Bernard Raizer, a déposé une gerbe au monument à l'issue de la cérémonie un verre de l'amitié a été offert. Photo Le DL/Véronique JACQUOT

Le Dauphiné - Dimanche 19/12/21

LE SAUZE-DU-LAC
Un élan de solidarité avec les Restos du cœur



Bernard Raizer, maire, Carine Galli, conseillère municipale, Jacques Bonnin, premier adjoint, et Monique et Philippe des Restos du cœur. Photo Le DL/Véronique JACQUOT

Vendredi 17 décembre, les élus du Sauze-du-Lac ont remis 19 paquets cadeaux aux bénévoles des Restos du cœur. À l'approche des fêtes de fin d'année, Jacques Bonnin, premier adjoint, a invité les habitants à préparer une boîte cadeau pour l'association, en accord avec elle. Chaque boîte devant contenir un article chaud (chaussettes, gants, écharpe), une douceur (bonbons, chocolats), un livre ou un journal de jeux. Chaque administré devait déposer sa boîte à la mairie avant le 15, la commune était chargée de les recueillir. Philippe, responsable des Restos du cœur d'Embrun, et Monique, bénévole, sont venus chercher les boîtes. « Nous avons pu réunir 19 boîtes cadeaux, pour hommes, femmes et enfants. Les élus remercient les habitants du village et au-delà qui ont participé à cette action. L'opération sera renouvelée l'an prochain avec l'objectif d'offrir 25 boîtes cadeaux », commente Jacques Bonnin, premier adjoint.

LE SAUZE-DU-LAC

Le père Noël est arrivé

Le Dauphiné
Mercredi 15/12/21

C'est en pick-up que le père Noël est arrivé. Son traîneau était en panne. La remorque était chargée de cadeaux pour petits et grands. L'assistant du père Noël lui a donné un coup de main pour distribuer les présents aux plus jeunes. Les plus grands n'étaient pas oubliés car chacun s'est vu offrir un bonnet polaire avec le logo de la commune. L'animation musicale faite par des Haut-Alpins, le Duo Alison a fait plaisir à tous



L'arrivée du Père Noël a suscité beaucoup de joie.

ceux qui étaient présents. Dans l'après-midi un goûter, avec petits fours, papillotes, mandarines et boissons était offert par la commune aux habitants.

Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2020

Exploitant : SAUZE (MAIRIE DU) - **Gestionnaire du réseau :** SAUZE (MAIRIE DU)

Protection des captages d'eau potable

9 captage(s) d'eau potable alimente(nt) le(s) réseau(x). L'état d'avancement des procédures de protection de ce(s) captage(s) est le suivant : 9 Procédure(s) de protection terminée(s).

Bactériologie

: Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
CHEF LIEU LE SAUZE+PORT ST PIERRE	7	0	100

Dureté

: Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Moyenne	Mini	Maxi	conclusion
	4	22,4	17,2	27,9	Eau calcaire.

Nitrates

: Élément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CHEF LIEU LE SAUZE+PORT ST PIERRE	4	0	2	1,2	2,8

Fluor

: Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CHEF LIEU LE SAUZE+PORT ST PIERRE	1	0	0	0	0

Pesticides : Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbant,...) - La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.

Réseau(x)	Nb de prélèvements	Nb d'analyses de paramètres	Nb de mesures non conformes	Concentration maximale rencontrée en µg/l
CHEF LIEU LE SAUZE+PORT ST PIERRE	1	173	0	0

*NM : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire pour cette année. Édité en mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. **Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr**
 Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>

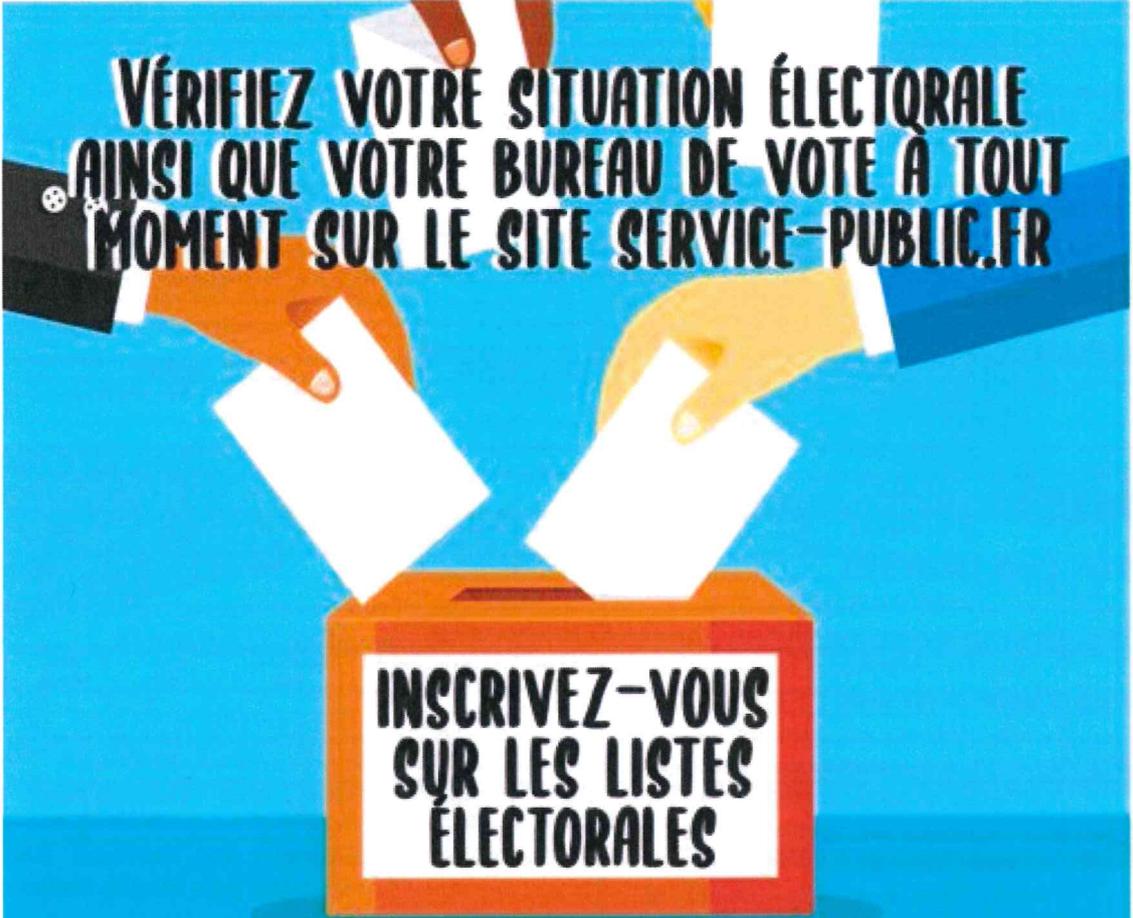
 **Absence**
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

 **Tap water**
Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

 **Plomb**
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Le bilan de l'année 2021 sera disponible par l'ARS en décembre 2022
 - Il y a une année de décalage pour l'envoi des bilans par l'ARS -

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr)
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr))

**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
10 ET 24 AVRIL 2022**